

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ÉMILE YVERNÈS

Chronique de statistique judiciaire

Journal de la société statistique de Paris, tome 40 (1899), p. 106-108

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1899__40__106_0

© Société de statistique de Paris, 1899, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IX.

CHRONIQUE DE STATISTIQUE JUDICIAIRE.

LE SUICIDE AU JAPON.

Le résumé statistique de l'Empire du Japon contient, sous un petit volume, de très nombreux renseignements. Nous en extrayons ceux qui concernent les suicides. La statistique judiciaire du Japon ayant été constituée d'après les cadres de celle de la France, il est possible de faire entre les deux pays, à l'égard de ces faits, toujours suivis d'enquêtes officieuses ou d'informations judiciaires, des rapprochements qui, malgré la différence de mœurs des populations, ne sont pas dénués d'un certain intérêt. Ces comparaisons porteront sur les années 1891 à 1895, les dernières dont on possède les statistiques.

Le suicide est moins fréquent au Japon qu'en France :

Années.	Japon.		France.	
	Nombre des suicides.	Sur 100 000 habitants.	Nombre des suicides.	Sur 100 000 habitants.
1891. . . .	7 499	18	8 884	23
1892. . . .	7 240	17	9 285	24
1893. . . .	7 389	18	9 054	24
1894. . . .	7 545	18	9 703	25
1895. . . .	7 262	17	9 263	24

État, pour ainsi dire, stationnaire des deux côtés. Les proportions, sur 100 suicides, que nous allons donner, ont été établies sur les chiffres moyens annuels de la période quinquennale considérée :

	Japon.	France.		Japon.	France.
Janvier	7	7	Juillet	11	10
Février	6	7	Août	10	9
Mars	8	9	Septembre . . .	9	8
Avril	9	10	Octobre	7	7
Mai	10	10	Novembre	7	7
Juin	10	10	Décembre	6	6

On voit qu'au Japon, comme en France, les suicides sont plus nombreux en été et au printemps qu'en hiver et en automne.

Au point de vue du mode de perpétration du suicide, la division proportionnelle est celle-ci :

Mode de perpétration.	Nombres proportionnels sur 100 suicides.					
	Japon.			France.		
	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Pendaison	64	45	57	46	26	42
Submersion	22	47	32	23	38	26
Instruments tranchants . . .	6	4	5	3	2	2
Armes à feu	2	(0,2)	1	15	3	13
Poisons	1	1	1	1	4	2
Autres moyens	5	3	4	12	27	15

Dans les deux pays, l'homme recourt de préférence à la pendaison et la femme à la submersion; l'usage des armes blanches est un peu plus rare en France qu'au Japon; mais l'emploi des armes à feu y est beaucoup plus fréquent. Quant à la différence que l'on remarque pour les suicides classés sous la rubrique « autres moyens », elle s'explique par le nombre très élevé, en France, des asphyxies volontaires par le charbon : 843 en moyenne par an, dont 338, ou les deux cinquièmes, à Paris et dans sa banlieue.

L'indication précise des causes des suicides est très difficile à obtenir; cependant les enquêtes auxquelles il est procédé n'échouent complètement à cet égard que 5 fois sur 100 au Japon et 12 fois sur 100 en France. Les suicides, dont les causes ont pu être con-

nues, se répartissent proportionnellement comme suit, sous réserve des doutes que peut soulever l'exactitude du renseignement.

Causes des suicides.	Nombres proportionnels sur 100 suicides.					
	Japon.			France.		
	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Aliénation mentale.	50	53	54	20	16	25
Revers de fortune et misère .	19	18	9	18	21	13
Souffrances physiques.	12	11	12	21	21	20
Amour contrarié.	6	4	9	4	3	10
Remords ou honte.	4	5	3	2	3	2
Chagrins domestiques.	3	2	4	13	10	13
Autres causes.	6	7	9	22	26	17

Les chiffres sont à peu près les mêmes pour les deux sexes de chaque pays pris séparément; mais il en est autrement si l'on compare les totaux.

L'aliénation mentale est bien, au Japon et en France, comme partout ailleurs, la cause la plus fréquente des suicides; mais dans une proportion sensiblement différente : 54 p. 100 au Japon et 25 p. 100 en France. Ce dernier chiffre qui s'élevait, il n'y a pas longtemps, à 35 p. 100, a d'autant plus lieu de surprendre que le nombre des admissions dans les asiles d'aliénés va toujours en augmentant. Peut-être un certain nombre de suicides sont-ils classés, en France, sous le titre de la cause qui a produit l'aliénation, comme l'ivrognerie habituelle ou les accès d'ivresse. Les suicides dus à l'abus des boissons alcooliques sont, en effet, très nombreux en France; ils constituent près des trois cinquièmes (58 p. 100) de ceux qui figurent ci-dessus à la ligne « autres causes »; leur nombre moyen annuel, de 1891 à 1895, a été de 1 065; les deux autres cinquièmes se composent des suicides accomplis pour se soustraire à des poursuites judiciaires ou à des contrariétés diverses.

En France, comme au Japon, les souffrances physiques éprouvent les deux sexes dans la même proportion; mais elles semblent moins décourager les Japonais que les Français.

La même observation s'applique aux chagrins domestiques; mais leur influence sur le suicide est beaucoup moins grande au Japon qu'en France. Il convient de dire que dans le premier de ces pays, les liens de famille se brisent très facilement. De 1891 à 1895, il y a eu, en moyenne annuelle, 387 321 mariages et 114 240 divorces, soit 295 divorces prononcés pour 1 000 mariages célébrés, tandis qu'en France on ne compte, pour 1 000 mariages que 27 divorces.

L'*Annuaire statistique* du Japon ne donne, à l'égard des suicidés, que le sexe et l'âge. Sous le premier rapport, on relève, pour le Japon et la France, les chiffres ci-après, relatifs à la moyenne annuelle de 1891 à 1895 :

Sexe des suicidés.	Japon.			France.		
	Nombre des suicides.	Sur 100 suicides.	Sur 100 000 habitants du même sexe.	Nombre des suicides.	Sur 100 suicides.	Sur 100 000 habitants du même sexe.
	—	—	—	—	—	—
Hommes.	4 556	62	22	7 273	79	38
Femmes.	2 831	38	14	1 965	21	10

Ainsi, la tendance au suicide chez la femme est moins accentuée en France qu'au Japon; mais la part des hommes y est beaucoup plus élevée.

Quant à leur âge, les suicidés se distribuent proportionnellement comme suit :

Age des suicidés.	Sur 100 suicides.				Sur 100 000 habitants de même sexe et de même âge.			
	Japon.		France.		Japon.		France.	
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
Moins de 16 ans.	2	4	1	1	{	7 (*)	11 (*)	6(*)
16 à 20 ans.	4	13	4	9		11 (*)	11 (*)	6(*)
20 à 30 ans.	22	26	14	18		27	21	33
30 à 40 ans.	16	13	14	14		25	14	41
40 à 50 ans.	18	13	19	16		32	15	59
50 ans et au-dessus. . .	38	31	48	42		49	24	82

(*) Sur 100 000 garçons ou filles âgés de dix à vingt ans. Les suicides d'enfants âgés de moins de dix ans sont rares.

En France, le suicide s'accroît régulièrement avec l'âge pour les deux sexes, il ne subit aucune interruption (voir les deux dernières colonnes). Il n'en est pas tout à fait ainsi au Japon où le maximum est bien à la période la plus avancée de la vie — 50 ans et plus; — mais il y a un temps d'arrêt dans l'accroissement, de 30 à 40 ans pour l'homme et de 30 à 50 ans pour la femme.

Au Japon, le suicide est plus précoce chez la femme que chez l'homme; en France, c'est l'inverse.

Mais il est un fait douloureux que les statistiques françaises font ressortir, c'est le nombre croissant des suicides d'enfants, il a plus que doublé en vingt ans : 35 en moyenne annuelle de 1871 à 1875 et 78 de 1891 à 1895. Pendant cette dernière année, il s'est même élevé à 90, dont 56 suicides de garçons et 22 de filles. Ces 90 enfants étaient âgés : 52 de quinze ans, 20 de quatorze ans, 8 de treize ans, 3 de douze ans, 3 de onze ans, 2 de dix ans, 1 de neuf ans et 1 de 8 ans.

A Paris, où le nombre des suicides est considérable, puisqu'il représente le dixième du total général de la France, voici comment se fait, d'après les relevés de la préfecture de police pour 1896, la répartition des suicidés au double point de vue du sexe et de l'âge :

Age des suicidés.	Hommes.		Femmes.		Sur 100 000 habitants de même sexe et de même âge.	
	Nombre des suicides.	Sur 100.	Nombre des suicides.	Sur 100.	Hommes.	Femmes.
	—	—	—	—	—	—
8 à 14 ans.	2	0,3	1	0,4	2	1
15 à 24 ans.	79	11,4	46	19,1	40	19
25 à 39 ans.	186	26,9	76	31,5	50	19
40 à 59 ans.	277	40,1	78	32,4	95	25
60 ans et au-dessus. .	147	21,3	40	16,6	172	33

Si l'on envisage les suicides entre eux et par sexe, on voit que la femme se tue plus que l'homme jusqu'à l'âge de quarante ans; l'écart est même assez sensible : 51 p. 100 au lieu de 38 p. 100. Et si on les considère dans leurs rapports avec la population correspondante (deux dernières colonnes), on trouve la confirmation de la règle énoncée plus haut que, pour les deux sexes, le suicide s'accroît avec l'âge, contrairement à l'opinion accréditée par Esquirol, que plus on vieillit, moins on est exposé au suicide.

Émile YVERNÈS.